

Rapport d'activité 2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ / ANNÉE 2024

Communauté de communes



Ballon-Saint Mars • Courcebœufs • Joué-l'Abbé • La Bazoge
La Guierche • Montbizot • Neuville-sur-Sarthe
Saint-Jean-d'Assé • Saint-Pavace • Sainte-Jamme-sur-Sarthe
Souillé • Souigné-sous-Ballon • Teillé

Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

Présente au quotidien dans la vie du territoire, la communauté de communes est née en 1992 de la loi sur l'administration territoriale de la République.

La communauté de communes est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) disposant de son propre budget. Elle associe des communes afin d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Son champ d'action est défini à travers des compétences d'intérêt communautaire, qu'elle exerce à la place des communes. Certaines de ces compétences sont imposées par la loi et d'autres sont transférées selon le choix des communes.

La communauté de communes est administrée par un conseil communautaire, formé proportionnellement de représentants élus tous les six ans à la tête de chaque commune. Une présidence, des vice-présidences et conseillers délégués sont élus pour représenter l'établissement et ainsi piloter et mettre en œuvre les actions communautaires. Dans cette mission de service public, ils sont accompagnés par les agents et techniciens de la communauté de communes.

SOMMAIRE

- Territoire **03**
- Les élus communautaires **04**
- Les compétences communautaires **06**
- Budget 2024 **07**
- Ressources humaines **09**
- Marchés publics **12**
- 2024 en images **13**
- Dév. économique, touristique et démographie médicale **14**
- Tourisme et commerce local **15**
- Communication, sport et vie associative **16**
- Vie des familles, action sociale et petite enfance **17**
- Habitat, mobilités et urbanisme **19**
- PCAET et aménagement du territoire **20**
- Eau, assainissement, déchets, environnement et GEMAPI **22**

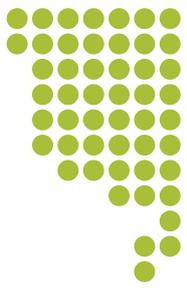


ZA Les Petites Forges • 918, rue des Petites Forges
72380 Joué-l'Abbé
Téléphone : **02 43 27 37 20**
Mail : contact@mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au Mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

www.mainecoeurdesarthe.fr



Quelques chiffres

13
communes

22 160
habitants

187
kilomètres²



Les élus communautaires

Président



David Chollet

1^{er} vice-président



Éric Bourge
Économie, tourisme
et démographie médicale

2^e vice-président



Emmanuel Clément
Communication, mutualisation,
sport et vie associative

3^e vice-présidente



Magali Lainé
Vie des familles, action
sociale et petite enfance

4^e vice-président



Maurice Vavasseur
Habitat, mobilités
et urbanisme

5^e vice-président



Michel Lalande
PCAET et aménagement
du territoire

6^e vice-présidente



Alain Besnier
Eau, assainissement, déchets et
environnement

Conseiller délégué



Samuel Hamelin
Tourisme
et commerce local

Conseiller délégué

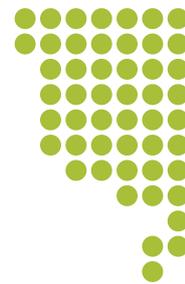


Jean-Michel Lerat
Collecte, traitement et valorisation des
déchets

Conseiller délégué



Michel Musset
Sentiers pédestres, suivi des chantiers
et fibre optique



Le conseil communautaire

Vavasseur Maurice Gousset Jocelyne Orange Damien Yvard Véronique	Ballon-Saint Mars
Dorizon Dominique	Courcebœufs
Lainé Magali Pourceau Jean-Marie	Joué-l'Abbé
Lalande Michel Dellière Jérôme Belin-Lustro Pascale Charbonnier Philippe Pineau-Meiche Amandine Roy Jean-Paul	La Bazoge
Bourge Éric Roncière Régine	La Guierche
Besnier Alain Cauret Laurent Leray Pascale	Montbizot
Cantin Véronique Hamelin Samuel Duchesnes Sylvie Berne Maxime	Neuville-sur-Sarthe
Clément Emmanuel Godefroy Katel Brissaud Alain	Saint-Jean-d'Assé
Moser Jean-Claude Huart Valérie Jégou Fabrice	Saint-Pavace
Suhard Jean-Luc Lerat Jean-Michel Pierrin Véronique Beaufils Valérie	Sainte-Jamme-sur-Sarthe
Chaligné Catherine	Souillé
Chollet David Cabaret Nelly	Souigné-sous-Ballon
Musset Michel	Teillé

Suppléants

Vaugarny Pierre	Courcebœufs
Becquart Marc	Teillé

Quelques chiffres

36

Conseillers
communautaires

18

membres
du bureau

6

commissions

7

Conseils communautaires
en 2024

8

Bureaux communautaires
en 2024

2

Conférences des maires
en 2024

Les compétences de la collectivité



Aménagement de l'espace



Actions de développement économique



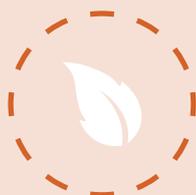
Aménagement, entretien, et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Protection et mise en valeur de l'environnement



Politique du logement et du cadre de vie



Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs



Action sociale d'intérêt communautaire



Assainissement non collectif



Animation sportive et culturelle



Santé



Prise en charge de la contribution incendie des communes



Construction et entretien de la caserne de gendarmerie de Ballon-Saint Mars



Autorité organisatrice de la mobilité



Actions diverses (soutien au tissu économique, appui des Commissions Locales de l'Eau...)



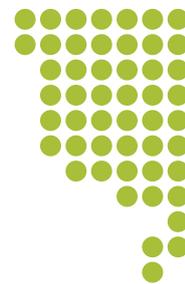
Compte administratif du budget principal 2024

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés de 2022		2 132 256,33 €	73 772,19 €	
Opérations de l'exercice	8 311 770,04 €	8 566 796,39 €	1 228 445,96 €	1 690 337,49 €
Totaux	8 311 770,04 €	10 699 052,72 €	1 302 218,15 €	1 690 337,49 €
Résultat de l'exercice		255 026,35 €		461 891,53 €
Résultats de clôture consolidé		2 387 282,68 €		388 119,34 €
Restes à réaliser			1 154 163,62 €	1 161 688,60 €
Résultat des restes à réaliser				7 524,98 €
Totaux cumulés	8 311 770,04 €	10 699 052,72 €	1 302 218,17 €	1 690 337,49 €
Résultats définitifs		2 387 282,68 €		388 119,34 €



Participation financière de la collectivité aux instances partenaires en 2024

	Maison des Projets	1 096 269,35 €
	Service Départemental d'Incendie et de Secours	436 812,00 €
	Syndicat mixte Pays du Mans	83 776,00 €
	Syndicat mixte pour le stationnement des gens du voyage	35 456,00 €
	Mission locale de l'Agglomération Mancelle	28 669,00 €
	Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise	27 930,00 €
	Parc d'Activité d'Intérêt Départemental de Maresché	19 971,68 €
	Syndicat mixte Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe	16 620,00 €
	Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe	15 000,00 €
	Syndicat mixte de la Sarthe Amont	12 732,00 €
	Syndicat mixte Sarthe Numérique	8 885,20 €
	Initiative Sarthe	8 864,00 €
	Syndicat mixte du Bassin versant de l'Huisne Sarthoise	3 175,76 €
	Syndicat mixte du Bassin de la Sarthe (EPTB)	1 950,00 €
	CAUE	1 772,80 €
	ATESART	1 500,00 €
	Syndicat mixte Sarthe Tourisme	1 500,00 €
	Total des participations versées	1 784 263,79 €



Les effectifs de la collectivité

Pôle	Femmes	Hommes	Total
Administration générale et direction générale	5	1	6
Petite enfance, enfance et jeunesse	18	3	21
Technique et environnement	4	5	9
Développement local	1	0	1
Total	28	9	37

37
agents au
31 décembre 2024

Les femmes représentent 75% des effectifs communautaires (61,2% de féminisation au niveau national)

Évolution des emplois permanents

(Au 31 décembre)	2023	2024
Titulaires	29	26 (-3)
Contractuels sur emploi permanent	11	10 (-1)
Agents pour remplacements longue durée	2	1 (-1)
Total	42	37 (-5)

Nombre d'agents par catégorie

11

catégorie A

8

catégorie B

18

catégorie C

Évolution du budget ressources humaines

Réalisé 2023	Réalisé 2024
1 780 209,00 €	1 735 709,29 €
+3,5% (par rapport à 2022)	-2,5% (par rapport à 2023)

Soit un **coût moyen de 46 911,06 € par agent**

Effet de glissement vieillesse technicité prenant en compte les avancements d'échelon et de grade prévus par le statut de la fonction publique territoriale, auquel il convient d'ajouter l'impact des mesures nationales (augmentation des cotisations employeur au régime de retraite, augmentation du taux de maladie, diminution du taux de chômage).

Diminution de -2,5% suite au départ de plusieurs agents (suite à départ, mutation et disponibilité).

Révision du RIFSEEP (IFSE et CIA) : en 2024, pour l'ensemble du personnel. Lissage de l'IFSE en fonction des grades.



Organigramme de la collectivité au 31 décembre 2024

Fabienne Courboulay
Directrice générale des services

Virginie Caillaud
Coordinatrice territoriale d'action sociale

David Chollet
Président

Nicolas Letourmy
Responsable environnement

Pascal Boëdec
Directeur des services techniques

Énergie / PCAET
GEMAPI
Voirie et accessibilité

Accueil du public	Ressources humaines
<p>Laëtitia Choplin > Secrétariat de direction</p> <p>Graziella Evrard Angélique Daviaud > Accueil environnement</p>	<p>Christine Haber</p>

Pôle vie	
<p>Secrétariat et accueil des familles</p> <p><i>Poste vacant</i> > Responsable administrative et technique petite enfance > Secrétariat de direction action sociale</p> <p>Fanny Monnier > Secrétariat et accueil petite enfance</p>	<p>Élodie Vannier > Responsable RP</p> <p>Sylvie Lefeuvre <i>Poste 50% vacant</i> > Animation</p>

Gardiennage des déchèteries	Ea et assain
<p>Stanislas Beaufiles Angélique Daviaud Jean-Marc Lava Dylan Quetel</p>	<p>Caroline</p>

Pôle dévelop	
<p>Développement économique, touristique et médical</p> <p><i>Poste vacant</i></p>	<p>Aménagement</p> <p>Pauline</p>



Pôle administration générale

Comptabilité et finances	Marchés publics	Communication
Christine Habert > Budget principal		Benjamin Blanche
Laëtitia Choplin > Budget principal, loyers et subventions aux associations	Stéphanie Beslin	Laëtitia Choplin Christine Habert > Événementiel
Stéphanie Beslin > Budgets annexes et facturation des redevances		
Graziella Evrard > Gestion des redevances ordures ménagères		

des familles, action sociale et petite enfance

Crèche de Montbizot Direction Julie Templier	Crèche de Neuville-sur-Sarthe Direction Anne-Cécile Delaporte	Lieu d'Accueil Enfant Parent
<p>Animation</p> <p>Éloïse Cabaret Justine Oget Christelle Cornille</p> <p>Animation</p> <p>Hélène Laurent Bérengère Hazard <i>Poste 25% vacant</i></p> <p>Restauration et entretien</p> <p>Frédéric Parbatia</p>	<p>Animation</p> <p>Déborah Dufour Marie Bigot Stéphanie Gaudray</p> <p>Animation</p> <p>Angélique Esnault Olivia Froger <i>Poste 25% vacant</i></p> <p>Restauration et entretien</p> <p>Jannick Kaufmann Frédéric Parbatia</p>	<p>Sylvie Lefevre</p>

Pôle technique et environnement

Espaces verts et chemins	Gestion des bâtiments	Entretien des bâtiments
Stanislas Beaufiles Jean-Marc Lava Dylan Quetel	Graziella Evrard Laëtitia Choplin Dylan Quetel	Sylvie Juet Angélique Daviaud Stéphanie Cosnard

aménagement local

aménagement de l'espace

Développement sportif,
culturel et social

Ménager

Pascal Boëdec

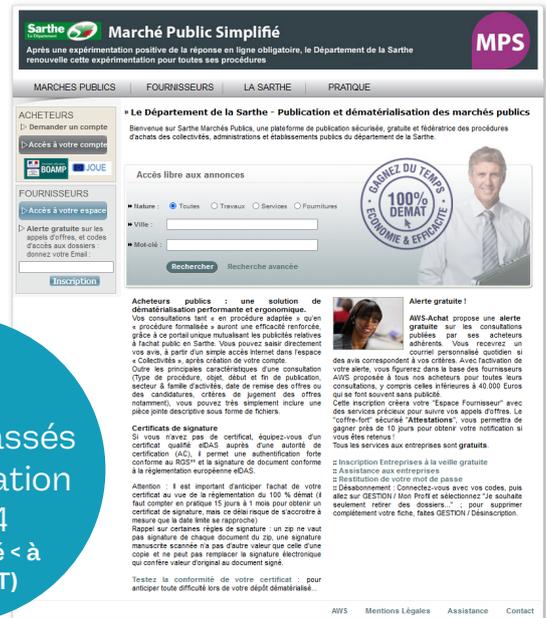
Personnel mis à disposition de la Maison des Projets

David Lebert
> Responsable pôle jeunesse

Mathias Czinober
> Directeur des espaces jeunes

Hygiène et sécurité

Fabienne Courboulay
Pascal Boëdec
Christine Habert

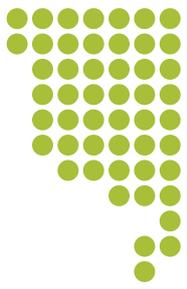


4
marchés passés
en consultation
en 2024
(hors marché < à
40 000€ HT)

Objet	Procédure	Publicité	Date
Réhabilitation-restructuration d'un bâtiment centre social (12 lots)	Procédure adaptée marché de travaux < 5 382K€	Site AWS + Ouest-France	Avril 2024
Aménagement de la ZA du Chêne Rond à La Bazoge (3 lots)	Procédure adaptée marché de travaux < 5 382K€	Site AWS + Ouest-France	Juin 2024
Construction de la station d'épuration et réhabilitation des ouvrages de rétention des eaux pluviales de la ZA des Petites Forges de Joué-l'Abbé (2 lots, dont 1 infructueux)	Procédure adaptée marché de travaux < 5 382K€	Site AWS + Ouest-France	Septembre 2024
Réfection de couches de roulement ZA Les Petites Forges à Joué-l'Abbé	Procédure adaptée marché de travaux < 5 382K€	Site AWS + Ouest-France	Décembre 2024

Accompagnement des communes sur les procédures de marchés publics

- > Prestations de service auprès de la commune de La Guierche : travaux de réfection et d'aménagement du chemin de Limagné (janvier 2024).
- > Prestations de service auprès de la commune de Ballon-Saint Mars (groupement de commande avec le SIAEP des Fontenelles) : travaux d'assainissement et de renouvellement AEP (mai 2024).
- > Échanges et conseils sur divers marchés.



Quelques temps forts de l'année 2024...



Mars

Inauguration de la salle de tennis de table communautaire à Sainte-Jamme-sur-Sarthe



Janvier

Mobilisation des centres sociaux de la Sarthe sur la place de la République au Mans.



Mai

Passage de la Caravane Sarthe Terre de jeux 2024 à Neuville-sur-Sarthe, pour deux journées d'événements à destination des écoles et du grand public.



Mai

Remise des prix et exposition des photos primées du concours «La plus belle photo de Maine Cœur de Sarthe», à Saint-Pavace



Octobre

Accueil de la présidente de la Région Pays de la Loire sur le territoire communautaire, avec visite de nombreux acteurs locaux.



Septembre

Lancement des travaux de réhabilitation du siège du centre social la Maison des Projets, à Ballon-Saint Mars



Développement économique, touristique et démographie médicale

Dates de la réunion de la commission en 2024 et thématiques abordées :

17 avril 2024 à Ballon-Saint-Mars

- > Etat d'avancement des projets d'installation d'entreprises
- > Point d'étape sur les zones d'activité du territoire
- > Commercialisation des parcelles de la Pièce du Bois (Montbizot)
- > Etat de lieu de la ZA d'Antoigné (Sainte-Jamme-sur-Sarthe)
- > Autres dossiers en cours : point d'étape sur les sollicitations économiques enregistrées pour le 1er trimestre 2024
- > Volet santé : compte-rendu des échanges avec les professionnels de Ballon-Saint-Mars/Sainte-Jamme-sur-Sarthe (BAJAM) et les dentistes de Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

Comités techniques (format restreint pour arbitrages techniques)

> Zone d'activités de la Grouas (Neuville-sur-Sarthe) :

Cotech les 1er février, 21 mai et 28 novembre 2024 : Etudes préalables et formalisation d'avant-projet

Comités de pilotage (suivi politique et technique des projets en cours)

> Zone d'activités du Chêne Rond (La Bazoge) :

Copil du 17 avril 2024 (préparation travaux) et du 16 décembre 2024 (lancement travaux)

> Visites de planification :

Repérages terrain du 4 septembre 2024 : planification de la stratégie économique et urbanisme intercommunal

Comités de zones (suivi avec les entreprises du fonctionnement des zones d'activités)

- > 16 Mai 2024 : Présentation ZA Petites Forges et implantation Epidaure 72
- > 8 Novembre 2024 : Aménagements et sécurité de la ZA de Chapeau

Projets menés par la commission en 2024

Développement économique et vente de foncier

- > Délibération vente du lot 2, ZA de la Pièce du Bois à Montbizot, à l'entreprise Onefactory pour 4 022 m²
- > Signature vente Epidaure 72 / Tolomei le 28 mars 2024, ZA des Petites Forges à Joué l'Abbé pour 49 411 m²

Stratégie économique et planification de l'urbanisme : les travaux du SCoT du Pays du Mans



La planification de l'urbanisme est structurée autour de 3 niveaux :

- 1. Région** : SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et D'égalité des Territoires) -->
- 2. Pays du Mans** : SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) -->
- 3. Communauté de communes** : PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

La révision du SCoT du Pays du Mans a été engagée par délibération du 4 Mars 2022, et dans sa dimension stratégique elle prévoit notamment la prise en compte de la loi climat et résilience du 22 août 2021. Il s'agit alors d'intégrer dans les modèles de développement économique à décliner dans le futur PLUi, le principe d'accueillir, conforter et développer les entreprises sur le territoire, en consommant le moins possible d'espaces naturels ou agricoles.

Au cours de cette année 2024, les techniciens et élus de la communauté de communes ont été amenés à travailler avec les équipes du SCoT et l'agence synopter sur la formalisation de nouveaux modèles d'aménagement dit « durables » ou « sobres » (séances du 17 avril, des 2 et 12 septembre, du 22 octobre).

Dans la future déclinaison du PLUi, cette notion de stratégie économique a donné lieu à des visites terrains le 4 septembre 2024.





Dates des réunions du groupe de travail en 2024 et thématiques abordées :

20 mars 2024 à l'hôtel communautaire

> Présentation du programme pluriannuel d'actions et projets kayak

24 avril 2024 à l'hôtel communautaire

> Lancement de la saison touristique
> Préparation expo photos à Saint-Pavace

4 décembre 2024 à l'hôtel communautaire

> Projet communautaire d'action touristique 2025

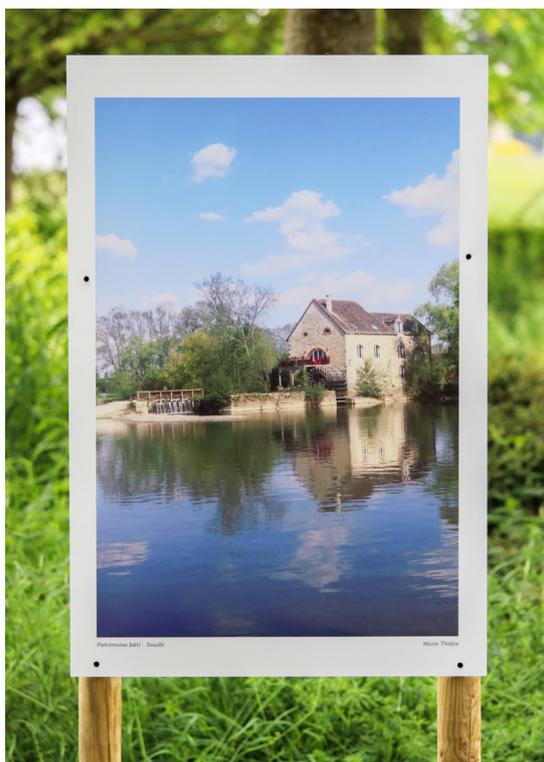
Projets menés par le groupe de travail en 2024

Expo photos Saint Pavace

Le 15 mai, la communauté de communes organisait, lors de la promenade du souvenir à Saint-Pavace, l'inauguration de son exposition photos sur la thématique « La plus belle photo de Maine Cœur de Sarthe ».

A la suite d'un concours public, 20 photos ont été sélectionnées :

- 10 pour la catégorie « patrimoine naturel »
- 8 pour le « patrimoine bâti »
- 2 pour « sport et culture »



Cinema de plein air



Séances du 11 juillet (Teillé) et 10 août (Courceboeuf).





Dates des réunions du groupe de travail en 2024 et thématiques abordées :

13 février 2024 à l'hôtel communautaire

- > Subvention : critères d'attribution et dossier
- > Ecoles de musique
- > Communication : inauguration de la salle de tennis de table de Sainte-Jamme-sur-Sarthe le 16 mars 2024

9 avril 2024 à l'hôtel communautaire

- > 1ère réunion : Attribution des subventions 2024

16 avril 2024 à l'hôtel communautaire

- > 2ème réunion : Attribution des subventions 2024

3 septembre 2024 à l'hôtel communautaire

- > Subvention : 3 dossiers en attente d'attribution
- > Communication : retour sur le bulletin communautaire ; retour sur IntraMuros.

Projets menés par la commission en 2024

Caravane Sarthe Terre de jeux 2024 Journée grand public et scolaire

Le 24 et 25 mai 2024, la Caravane Sarthe Terre de Jeux du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe a fait escale en Maine Cœur de Sarthe, au Complexe sportif de Neuville-sur-Sarthe. Ces journées ont été organisées en partenariat avec le bus Club 2024 itinérant « Les Pays de la Loire célèbrent les Jeux », proposant différentes animations autour du sport.

L'événement, gratuit et ouvert à tous, s'est déroulé de cette façon :

- Le vendredi 24 mai, suite à l'inauguration par les autorités en présence du vice-président de la Région Pays de la Loire, plus de 300 enfants de classes CM2 ont pu découvrir une dizaine de sports ;
- Le samedi 25 mai, près de 600 participants ont pu tester les 12 activités sportives proposées par le bus Club 2024, avec la présence de nombreux responsables d'associations du territoire.



Quelques chiffres



1 321

abonnés



5 646

visiteurs

Chiffres au 31 décembre 2024





Les différentes réunions des commissions en 2024 :

9

réunions de la commission d'attribution des places en crèche

> **150** demandes formulées en 2024 (62 premières demandes, 22 demandes de modification de contrat en cours, 14 demandes de renouvellement et 52 demandes de soutien aux assistantes maternelles)

5

réunion de la commission technique d'action sociale

2

réunions de la commission mixte
Communauté de communes
- Maison des Projets

1

comité de pilotage de suivi du conseiller numérique

Projets menés par la commission en 2024

Renouvellement pour 5 ans de la Convention Territoire Globale

La CTG est une démarche de partenariat avec la Caf visant à construire un projet social sur le territoire et renforcer l'efficacité, la cohérence, et la coordination des services mis en place à destination des familles.

L'édition 2024-2028, signée le 15 avril 2024, a succédé à la CTG 2019-2023. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.



En Maine Cœur de Sarthe, la CTG se traduit à travers :

- Les crèches communautaires à Montbizot et Neuville-sur-Sarthe.
- Les activités du Relais Petite Enfance auprès des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde.
- Les accueils de loisirs, les accueils jeunes, et les animations familles proposés par la Maison des Projets.
- Le Lieu d'Accueil Enfant Parent à Ballon-Saint Mars.

En 2024, les élus de la commission technique d'action sociale ont travaillé principalement sur 2 des 3 enjeux prioritaires, enjeux posés en conférence des maires :

1. Les élus sont acteurs et relais de la politique sociale
2. Les habitants identifient la politique sociale comme service public
3. Les habitants trouvent les conditions favorables à leur bien-être sur le territoire



Texte complet
CGT 2024-2028

La priorité de travail a porté sur l'enjeu 1 puis le 3, afin de poser le cadre jusqu'en 2026 pour les futurs élus.



vie des familles, action sociale et petite enfance

Projet éducatif de territoire

Le projet éducatif de territoire permet de proposer tout au long de l'année des animations en cohérence avec les projets des écoles, des accueils périscolaires, de l'accueil de loisirs sans hébergement : passerelles avec les écoles maternelles, animations jeunesse dans les collèges et accompagnement à la scolarité.



En 2024, **74 enfants ont participé aux matinées passerelles et ont fait leur rentrée dans huit écoles maternelles différentes** du territoire. Il y a également eu **28 matinées passerelles avec les accueils de loisirs sans hébergement.**

Lieu d'Accueil Enfant Parent

En 2024, après la phase expérimentale en 2023, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), espace de rencontre et d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles, s'est pleinement déployé, confirmant ainsi l'importance de sa présence sur notre territoire. Ainsi, en 2024, **271 enfants ont été présents aux 54 séances** proposées par le LAEP La Grange, à Ballon-Saint Mars. Ouvert tous les vendredis matin, et le 1er samedi matin du mois, l'accueil des familles et des enfants est assuré par une équipe d'accueillantes (bénévoles, salariées de la Maison des Projets ou professionnelles du service petite enfance de la Communauté de communes).



Chiffres-clés 2024 sur la petite enfance

Budget 2024

1 243 020€

de budget avec un reste à charge du coût du service de **437 783,05€** pour la collectivité

10% des dépenses couvertes par les familles
38% des dépenses couvertes par la CAF
2% des dépenses couvertes par la MSA

Activité générale du service petite enfance

171

enfants accueillis aux P'tits Bouts du Maine sur les **2** crèches communautaires

53 629

heures d'accueil effectuées

571

enfants et **72** assistantes maternelles ayant participé aux animations du Relais Petite Enfance

81

familles ayant participé aux animations (bébés nageurs, spectacles, temps forts) du Relais Petite Enfance

605

familles ayant bénéficié d'une information collective ou individuelle proposée par le RPE dont **214** dans le cadre de leur recherche de mode d'accueil pour leur enfant

271

enfants et familles accueillis au Lieu d'Accueil Enfant Parent, lors de **54** séances et **135** heures d'ouverture au public, dont **67** enfants différents.



Dates des réunions de la commission en 2024 et thématiques abordées :

11 janvier 2024 à l'hôtel communautaire

- > Révision du SCoT du Pays du Mans
- > Retour sur le Projet d'Aménagement Stratégique
- > L'armature territoriale du SCoT

12 mars 2024 à l'hôtel communautaire

- > Mobilité : Configuration du futur réseau IllyGo
- > Projet régional Transport à la Demande (TAD)
- > SDMA (Schéma Directeur des Mobilités Actives) et Plan Vélo

7 mai 2024 à l'hôtel communautaire

- > Urbanisme : focus ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et consommation d'espace (interne)

19 juin 2024 à l'hôtel communautaire

- > Urbanisme : focus ZAN et consommation d'espace (appui SCoT)

Projets menés par la commission en 2024

Les travaux du SCoT du Pays du Mans autour des enjeux d'aménagement (habitat et équipements)

Au-delà de l'aspect économique, le SCoT a pour objectif de planifier l'aménagement global du territoire, en prenant en compte une ambition démographique et des critères d'attractivité.

Le travail des élus et techniciens de la communauté de communes est alors de faire valoir au sein d'une « armature » de centralités, une traduction en matière de création ou reconversions de logements, mais aussi en matière d'équipements.

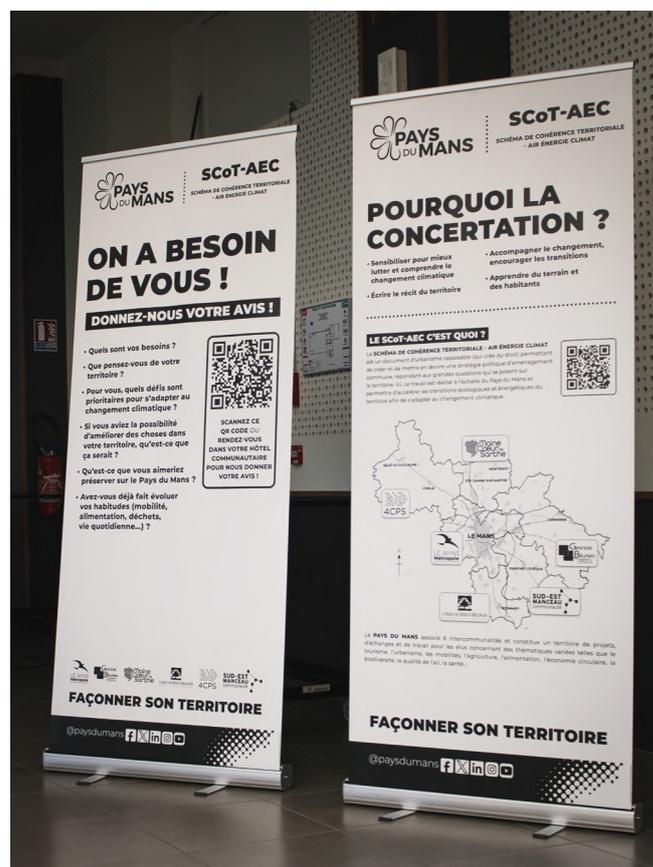
Le 6 septembre dernier un comité de pilotage se réunissait et passait en revue les projets d'équipements structurants à faire valoir au sein du futur PLUi. La dimension habitat était, elle, abordée, sous l'angle de la production de logements et de la densification des futures opérations.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et aménagement du territoire

La révision du SCoT du Pays du Mans intègre un programme d'actions Air Energie Climat (AEC) et le SCoT devient SCoT-AEC

Les équipes et élus de la communauté de communes ont œuvré, en la matière, dans la définition d'un programme d'actions cohérent avec les principes juridiques et objectifs territoriaux :

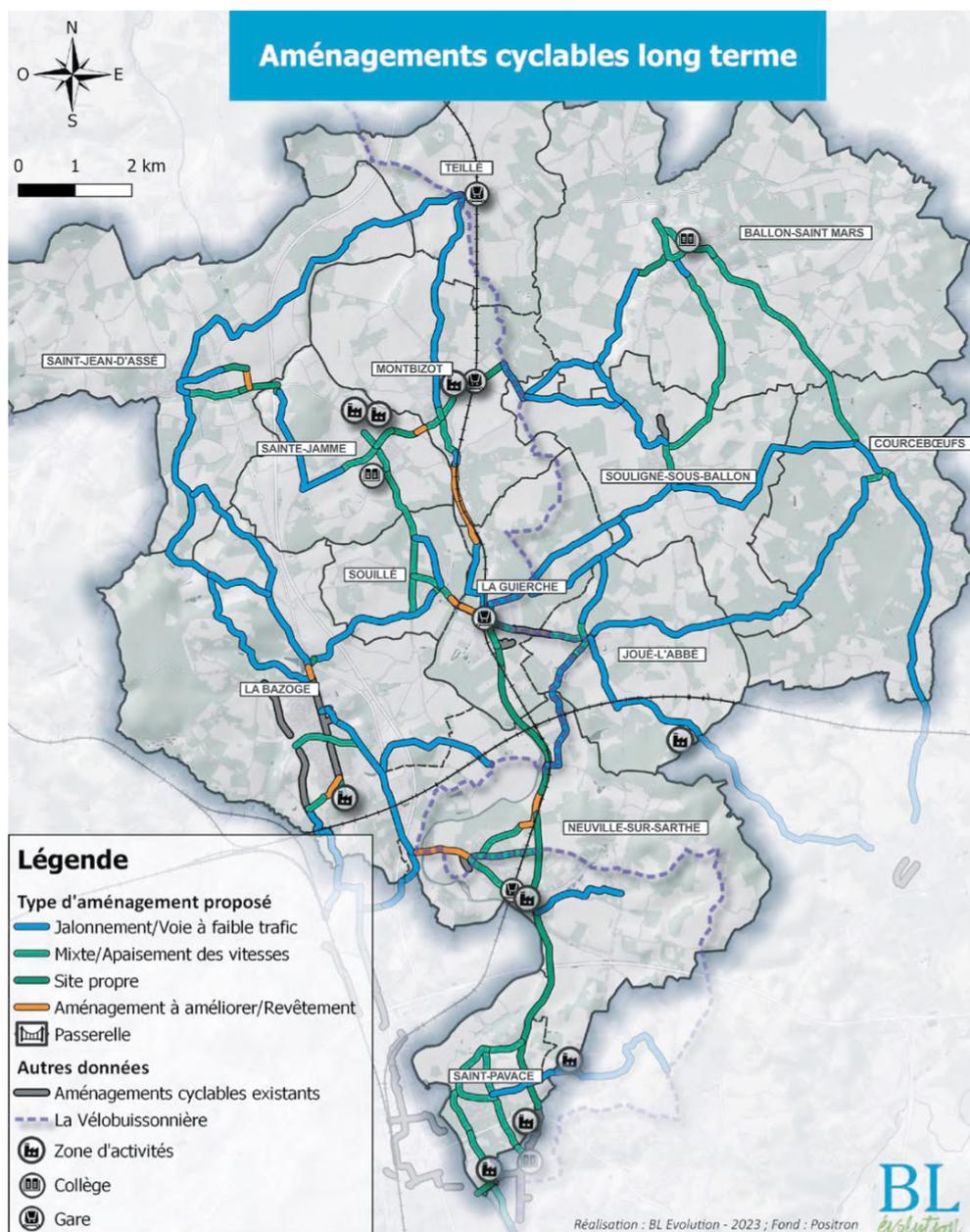
- **Territoire à Energie Positive** à horizon 2050 : développement des énergies renouvelables et réduction des gaz à effet de serre / des consommations énergétiques sur le territoire
- **Zero Artificialisation Nette** à horizon 2050 : définition d'une stratégie foncière pour concilier la volonté de développement avec la sobriété foncière :
 - Limitation de la consommation d'espace agricole
 - Favoriser une agriculture nourricière et bas carbone
 - Revégétaliser en favorisant la réimplantation de haies



Déclinaison opérationnelle du Schéma Directeur des Modes Actifs (plan vélo)

La commission et le comité technique détaché ont œuvré pour l'aboutissement d'une première phase opérationnelle en tentant de définir des « cibles » : jalonnement d'un circuit reliant les communes entre elles, programme d'équipement en stationnements vélos et études préalables à deux tracés (aménagements dédiés vélo).

Cette première phase opérationnelle bénéficie de l'accompagnement du cabinet de conseil BL évolution.



131

kilomètres
d'aménagement

6 M€ d'investissements répartis entre l'État, le Département de la Sarthe, la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe et les treize communes.

En priorité le développement de deux axes :

- > **Est-Ouest** : de Saint-Jean-d'Assé à Souigné-sous-Ballon en passant par Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Montbizot et Ballon-Saint-Mars ;
- > **Nord-Sud** : depuis La Bazoge jusqu'au Mans, en passant par Neuville-sur-Sarthe et Saint-Pavace.



Dates des réunions de la commission en 2024 et thématiques abordées :

3 février 2024 à l'hôtel communautaire
> Enquête biodéchets

19 mars 2024 à l'hôtel communautaire
> Enquête biodéchets
> REP mégots
> Accès bazogien déchèterie de Neuville
> Déploiement de borne textiles
> Collecte séparée déchets dans les cimetières

30 avril 2024 à l'hôtel communautaire
> Enquête biodéchets
> Révision dotation sacs OM
> Avancement PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

4 juin 2024 à l'hôtel communautaire
> Réunion PLPDMA

3 juillet 2024 à l'hôtel communautaire
> Choix des fiches actions du PLPDMA

24 septembre et 15 octobre 2024 à l'hôtel communautaire
> Orientation marché déchets de 2026

11 novembre 2024 à l'hôtel communautaire
> Budget ordures ménagères (OM) et montant des redevances 2025



Règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés

Lors du conseil communautaire du 26 juin 2023, la Communauté de communes a adopté le règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés. Le document est consultable sur le site internet de la collectivité.

Projets menés par la commission en 2024

Inauguration de l'aire de compostage collectif à Ballon-Saint Mars

Le 14 septembre 2024 a eu lieu l'inauguration d'une nouvelle aire de compostage collectif à Ballon-Saint Mars, à proximité du jardin médiéval.

Installée dans le cadre d'une expérimentation, cette aire de compostage va permettre aux habitants avoisinant, n'ayant pas l'espace nécessaire chez eux pour pratiquer le compostage individuel, d'éliminer leurs biodéchets en les retirant des ordures ménagères.

Pour rappel, les biodéchets (restes de repas, épluchures, produits périmés etc...) présents dans les ordures ménagères finissent à l'incinération. Composés à 90% d'eau, brûler des biodéchets revient à brûler de l'eau. Pratiquer le compostage est donc aujourd'hui la manière la plus écologique et économique pour éliminer ses biodéchets !

Tenue par la loi AGEC de proposer aux habitants une solution de tri des biodéchets, la Communauté de communes met à disposition gratuitement un composteur individuel à l'issue d'une réunion publique d'une heure sur le fonctionnement du compostage.

Dans ce premier semestre d'exploitation (T4 2024, T1 2025), l'aire de compostage a permis d'écartier du service de collecte des ordures ménagères 477 kg de déchets.





Eau, assainissement, déchets, environnement et GEMAPI

Animations sur le tri et le recyclage des déchets dans les écoles

Tout au long de l'année scolaire 2023/2024, la Communauté de communes est intervenue auprès des écoles de Montbizot et La Bazoge pour sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tri des déchets. Les élèves de grande section, CP et CE1 ont appris à découvrir les différentes matières recyclables ainsi que les bacs pour trier les déchets. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont, quant à eux, été sensibilisés sur la production des déchets, leur destination et les astuces zéro déchet à mettre en place au quotidien. Au total **375 élèves ont été sensibilisés au tri des déchets.**



Visites du centre de tri Valorpôle 72 (adultes et enfants)

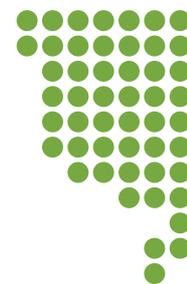
Les **156 élèves** des classes de CE2, CM1 et CM2 ayant participé à l'animation sur le tri et le recyclage des déchets ont pu visiter le centre de tri des déchets Valorpôle 72. En parallèle des visites écoles, la Communauté de communes a organisé une visite grand public (**47 adultes participants**). Cette visite était accompagnée d'une séance d'éclairage sur les erreurs de tri, les tonnages de déchets produits sur le territoire et sur la redevance des ordures ménagères, ainsi que d'un atelier de sensibilisation au suremballage animé par France Nature Environnement.



Visites de l'usine d'incinération Syner'val (enfants)

En complément de la visite du centre de tri Valorpôle, **111 enfants** des classes CE2, CM1 et CM2 ont visité l'Entreprise Syner'val du Mans. Cette structure permet d'incinérer les ordures ménagères, en les valorisant énergétiquement - production d'électricité et d'eau chaude. 2 500 tonnes de déchets provenant du territoire Maine Cœur de Sarthe sont traités chaque année.





Chiffres-clés 2024 sur l'environnement

Budget 2024

2 619 070€

de dépenses dont **2 204 110€** (84%) de prestation
de collecte et traitement des déchets

2 524 426€

de recettes dont **1 930 116€** (76%) perçus par
le produit des redevances d'ordures ménagères

Activité générale du service environnement

10 402

redevances émises
pour un montant de **1 930 116€**

432

habitants formés au compostage
lors de **8** réunions d'information

2 000

ecocups
prêtés sur l'année

2 553

tonnes de déchets
ménagers collectés

1 287

tonnes d'emballages
recyclables collectés dont **414** tonnes
de refus (erreur de tri des habitants)

825

tonnes de verre
collectés

Chiffres sur l'activité des déchèteries

33 298

passages en déchèterie
à Montbizot

19 891

passages en déchèterie
à Neuville-sur-Sarthe

2 500

heures
de gardiennage effectuées

4 703

tonnes de déchets collectés
soit **1 394** bennes pleines

Chiffres sur l'activité du SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

45

diagnostics réalisés
dans le cadre d'une
vente immobilière

21

contrôles de conception
pour le projet d'une
installation neuve

28

contrôles de réalisation
pour l'installation d'une
installation neuve

327

contrôles
de bon fonctionnement



Responsable de publication : David Chollet, président
Coordination du document : Le président, les vice-présidents,
les conseillers délégués et les agents de la Communauté de communes
Maquette/Création : Service communication
Date de publication : Mai 2025

